

Françoise VAN HAEPEREN

Au-delà du 'modèle missionnaire':
la topographie mithriaque d'Ostie

ABSTRACT

La diffusione capillare dei mitrei di Ostia in tutti i quartieri della città è stata interpretata come una testimonianza della popolarità e della superiorità del culto mitriaco sulle religioni tradizionali. Questo modello cristiano-centrato della diffusione del 'mitraismo' si basa su una visione ormai superata della religione romana e dei cosiddetti culti orientali e anche su una valutazione sommaria della topografia mitriaca di Ostia. È quindi necessario esaminare attentamente il loro contesto di insediamento. Una volta meglio conosciuti, i luoghi in cui erano insediati i mitrei suggeriscono nuove ipotesi sulla natura delle comunità che li frequentavano. Fino a che punto esse erano in realtà costituite da abitanti del quartiere vicinissimo? Considerando i luoghi nei quali erano inseriti i mitrei, ci si deve chiedere da chi potevano essere davvero frequentati. Per evitare una prospettiva esclusivista, che sarebbe questa volta 'mitraico-centrata', le nostre riflessioni verranno arricchite da confronti con luoghi di culto dedicati ad altre divinità, che si trovavano in contesti simili a quelli dei mitrei.

KEYWORDS

Ostia, *Mithra*, *mithraea*, the topography of the cults

Ostie, port de Rome dont deux tiers de la superficie ont été fouillés, représente un terrain privilégié pour étudier l'implantation topographique des *mithraea*: seize à dix-huit chapelles dédiées au dieu perse y ont en effet été exhumées¹. Leur distribution à peu près égale au sein de la cité n'a pas manqué d'attirer l'attention des chercheurs. L'interprétation de ce constat semble évidente: chacune de ces chapelles devait être destinée aux dévots qui habitaient dans ses environs immédiats², à l'une ou l'autre exception près³. Leurs dimensions relativement modestes étaient expliquées par le caractère mystérieux du culte: plutôt que d'agrandir un *mithraeum*, il semblait préférable d'en fonder un nouveau quand le nombre des fidèles augmentait. Ainsi, la multiplication des *mithraea* dans le port de Rome a également été interprétée comme un témoignage éloquent de la diffusion et de la popularité du culte de *Mithra*, répandu en moins d'un siècle dans toute la ville – et ce, supposait-on, sous l'influence des nombreux Orientaux, marchands et esclaves, qui devaient être présents dans le port⁴. *In fine*, cette popularité aurait été due à la supériorité de ce culte sur la 'religion traditionnelle'. Dans une clé de lecture encore profondément marquée par l'empreinte de Franz Cumont, plusieurs chercheurs mettaient l'accent, jusque dans les années 1990, sur le déclin des cultes traditionnels et la supériorité des cultes dits 'orientaux' et surtout du 'mithraïsme' – dont l'expansion est particulièrement visible dans le port de Rome: les dimensions eschatologiques et morales de ce dernier expliquaient son succès auprès de la population⁵.

Pour le dire de manière simpliste, le culte de *Mithra* à Ostie aurait rapidement fait tache d'huile, porté par la conviction de ses adhérents qui auraient contribué à sa diffusion, tels des 'missionnaires'.

¹ Le nombre exact des *mithraea* d'Ostie varie selon qu'on y inclut le *Sabazeo* (voir *infra*) et en fonction de l'identification du *mithraeum* des Sept sphères et du *mithraeum* Petrini (voir *infra*). Sur les *mithraea* d'Ostie, voir BECATTI 1954; PAVOLINI 2006; WHITE 2012 (certaines datations et interprétations présentes dans l'article doivent être maniées avec précaution); MARCHESINI 2012-2013 (dans cette thèse de doctorat, chaque *mithraeum* fait l'objet d'une présentation critique, s'appuyant sur toutes les données disponibles, y compris celles issues des journaux de fouilles. Il s'agit d'un complément indispensable à la synthèse de Becatti qui reste une référence incontournable); VAN HAEPEREN c.s. Les pages du site de Bakker sur les *mithraea* d'Ostie se révèlent également utiles pour un premier accès à la documentation <http://www.ostia-antica.org/dict/topics/mithraea/mithraea.htm>.

² Voir par exemple BECATTI 1954, p. 133; SCHREIBER 1967, p. 33; MEIGGS 1973, pp. 374-375; PAVOLINI 1986, p. 161; BAKKER 1994, p. 204.

³ Le *mithraeum* de *Fructosus* correspond manifestement à la chapelle d'une association, ce qui confirmait par ailleurs, selon ces mêmes chercheurs la popularité du 'mithraïsme' vers le milieu du III^e siècle BECATTI 1954, pp. 21-28; MEIGGS 1973, pp. 328-329, 375; BOLLMANN 1998, pp. 278-282; STEUERNAGEL 2004, pp. 101, 115; PAVOLINI 2006, p. 196.

⁴ Voir par exemple BECATTI 1954, pp. 133-138. Les sources épigraphiques ne confirment toutefois pas que les dévots de *Mithra* d'Ostie aient été d'origine orientale: CLAUSS 1992, p. 40.

⁵ Sur ces questions historiographiques, voir BONNET, VAN HAEPEREN 2006, pp. LXVIII-LXIX.

Ce modèle 'christiano-centré' de la diffusion du culte de *Mithra* à Ostie a ainsi imprégné, tant des études portant sur le culte de *Mithra* en général, que des recherches spécifiquement consacrées au port de Rome⁶. Il se base cependant sur une conception désormais dépassée de la religion romaine et des *cosiddetti* cultes orientaux⁷. Il se base aussi sur une appréciation beaucoup trop sommaire de la topographie mithriaque d'Ostie. Si les *mithraea* sont effectivement installés dans tous les quartiers de la ville (fig. 1) – il s'agit d'une donnée incontestable –, encore convient-il de définir précisément leur contexte d'implantation⁸. De nombreuses approximations et erreurs circulent encore aujourd'hui à ce propos, y compris dans la littérature scientifique⁹. Une fois mieux reconnus, les lieux mêmes où ces *mithraea* sont établis fournissent également des pistes de réflexion fondamentales sur la nature des communautés qui les fréquentaient. Dans quelle mesure celles-ci étaient-elles réellement composées des habitants du voisinage immédiat? Etant donné leurs lieux d'implantation, par qui ces chapelles pouvaient-elles être fréquentées? Afin d'éviter une perspective exclusiviste, 'mithraïco-centrée', ces réflexions seront enrichies par des comparaisons avec des lieux de culte d'Ostie dédiés à d'autres divinités, implantés dans des contextes similaires à ceux des *mithraea*. Sur la base des constats dressés, il s'agira aussi de se poser la question de l'identité, ou plutôt des fonctions revêtues par le ou les fondateurs de ces antres de *Mithra*.

Les données: nombre et répartition spatio-temporelle des mithraea

Ostie est la cité du monde romain qui a livré le plus grand nombre de vestiges du culte de *Mithra* – plusieurs d'entre eux ayant été (trop rapidement) mis au jour durant les fouilles mussoliniennes qui ont dégagé environ deux tiers de la ville. Peu après celles-ci, Giovanni Becatti a fourni une étude magistrale, qui reste encore aujourd'hui une référence incontournable, de tous les *mithraea* de la ville, ainsi que de deux chapelles présentant des caractéristiques formelles très proches¹⁰. A ces *mithraea*, il faut désormais ajouter le *mitreo dei marmi colorati*, récemment découvert par Massimiliano David, à l'ouest de la cité, hors les murs, dans le quartier de la *Porta Marina* (fig. 1, n. 17). En

⁶ Voir par exemple FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, pp. 37, 58-59; MEIGGS 1973, pp. 337-403; PAVOLINI 1986, pp. 159-161.

⁷ Voir par exemple l'introduction historiographique, par BONNET et VAN HAEPEREN, à la réédition des *Religions orientales* de Franz Cumont (Turin 2006).

⁸ Voir déjà en ce sens BECATTI 1954 et STEUERNAGEL 2004, pp. 106-109.

⁹ Voir par exemple WHITE 2012.

¹⁰ BECATTI 1954.

cours d'étude par le fouilleur, il ne sera pas envisagé ici. Signalons simplement qu'il est installé, dans la seconde moitié du IV^e siècle, dans un petit bâtiment autrefois occupé par une *caupona*. Il s'agit ainsi d'un des *mithraea* les plus récents connus¹¹.

Ce sont les seize autres *mithraea* d'Ostie qui nous retiendront ici (fig. 1):

- dans la *regio* I: les *mithraea* de Ménandre (n. 1), de la *Casa di Diana* (n. 2), de *Fructosus* (n. 3), des Thermes de *Mithra* (n. 4); du *cosiddetto* Palais impérial (n. 5)
- dans la *regio* II: les *mithraea* Aldobrandini (n. 6), de la *Porta Romana* (n. 7), des Sept sphères (n. 8)¹²
- dans la *regio* III: les *mithraea* des Parois peintes (n. 9) et de la *Planta Pedis* (n. 10)
- dans la *regio* IV: les *mithraea* des Animaux (n. 11) et des Sept portes (n. 12)
- dans la *regio* V: les *mithraea* de *Felicissimus* (n. 13), des Serpents (n. 14) et le *cosiddetto* Sabazeum (n. 15)¹³
- le *mithraeum* fouillé par Fagan à la fin du XVIII^e siècle, au nord-ouest de la cité, à proximité de la Tor Boacciana, aujourd'hui non visible (approximativement dans la zone n. 16).

¹¹ DAVID 2016, DAVID 2018.

¹² A la suite d'une série de chercheurs (voir par exemple BECATTI 1954, pp. 123-124; WHITE 2012, pp. 437-438; MARCHESINI 2012-2013, pp. 68-69; BAKKER in <http://www.ostia-antica.org/regio2/8/8-6.htm>), je considère ici que le *mitreo* fouillé par Petrini au début du XIX^e siècle, qui a révélé de beaux reliefs et des inscriptions, peut être identifié au *mithraeum* des Septs sphères, même si certains éléments posent problème. Ainsi une des inscriptions du *mithraeum* Petrini (*CIL* XIV, 61) mentionne la restauration du *templum* et de son *pronaos*: on ne voit pas bien quelle structure du *mithraeum* des Septs sphères pourrait s'y rapporter – à moins de supposer qu'il s'agisse du corridor central séparant le deuxième du troisième petit temple républicain (voir *infra* et fig. 2) – dans lequel ont été aménagés de légers murs de refend, démontés lors de la fouille (SOLE 2002, p. 176). La 'pièce' ainsi formée aurait pu servir de vestibule au *mithraeum*.

¹³ J'inclus donc dans la liste de ces *mithraea* le *cosiddetto* Sabazeo, chapelle aménagée dans une des *cellae* des entrepôts auxquels elle a donné son nom. Lors de sa découverte, la chapelle a été attribuée à *Sabazius*, sur la base d'une inscription mentionnant cette divinité, qui y fut retrouvée (VAGLIERI 1909, pp. 20-23; *CIL* XIV, 4296). Toutefois, la pièce présente les caractéristiques d'un *mithraeum*, avec ses podiums le long des murs latéraux. Devant ce constat, certains ont supposé que la chapelle aurait d'abord été dédiée à *Sabazius*, avant d'être transformée en *mithraeum* (FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, p. 66; prudemment MEIGGS 1973, p. 376). La découverte sous le corridor d'une plaque de marbre avec deux empreintes de pieds irait en ce sens. Relevons toutefois que de telles empreintes se trouvent aussi dans des *mithraea*. Il me semble donc plus raisonnable de considérer, à la suite de Becatti, qu'il s'agit d'une chapelle dédiée au dieu perse (BECATTI 1954, pp. 113-117; STEUERNAGEL 2004, p. 107; PAVOLINI 2006, p. 239) – plusieurs inscriptions mithriaques retrouvées à proximité immédiate appuient cette hypothèse (*CIL* XIV, 4308; *CIL* XIV, 4309; VAN HAEPEREN 2010, pp. 255-257); en régime polythéiste, il n'est guère surprenant qu'un lieu de culte dédié à une divinité accueille également des dédicaces à d'autres dieux.

Les datations relatives à ces *mithraea* restent souvent fort vagues. Depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux grands dégagements mussoliniens inclus, les fouilleurs n'ont guère été attentifs à la stratigraphie. Il est dès lors souvent délicat de proposer des phasages précis, qu'il s'agisse de la fondation de ces chapelles, de leurs différentes phases d'aménagement, ou encore de leur abandon ou destruction¹⁴. Quel que soit le degré de précision des données disponibles, il apparaît que, à l'exception de l'autel récemment découvert, les *mithraea* d'Ostie ont tous été implantés dans la cité, durant une période de 100 à 150 ans maximum, entre la seconde moitié du II^e siècle et la seconde moitié du III^e siècle et qu'ils se répartissent dans toute la ville. Au-delà de ce premier constat, il convient maintenant de revenir sur le contexte d'implantation des *mithraea* d'Ostie.

Les contextes d'implantation des mithraea

Aucun des *mithraea* d'Ostie n'a été réalisé *ex novo*: tous ont été implantés dans des édifices préexistants dont ils ont récupéré, en tout ou partiellement, des structures, en les aménageant quelque peu (notamment en les dotant de banquettes le long des murs et d'un autel)¹⁵. Il s'agit certes là de constats qui n'ont rien de nouveau et je ne reviendrai pas sur la description de ces *mithraea*. En revanche, les espaces dans lesquels ceux-ci s'insèrent ont moins retenu l'attention des chercheurs et bon nombre d'approximations à ce propos circulent encore¹⁶. Il me semble donc nécessaire de préciser, autant que faire se peut, dans quels types de bâtiments étaient installées ces chapelles. Cette question, trop souvent négligée dans les études sur le culte de *Mithra* me semble importante dans la mesure où les réponses apportées fournissent des indices quant à l'accessibilité de ces chapelles et, dès lors aussi, quant à la composition des communautés qui les fréquentaient.

¹⁴ Je suis ici les données chronologiques, argumentées et prudentes, fournies par l'étude magistrale de BECATTI 1954 et par la thèse de MARCHESINI 2012-2013. Ceux-ci se basent essentiellement sur les éventuelles datations fournies par l'épigraphie, sur les appareils des murs et sur les mosaïques. Dans la plupart des cas, il s'agit donc de chronologies relatives, susceptibles d'être revues grâce à des enquêtes plus approfondies (et idéalement par des sondages). L'article de WHITE 2012 apparaît en revanche peu fiable en la matière (et surtout motivé par une volonté de proposer une datation plus basse pour une série de *mithraea*, sans apporter d'éléments probants ou en échafaudant des théories à partir de supposés emplois d'autels mithriaques, depuis une chapelle abandonnée, vers un autre *mithraeum*).

¹⁵ BECATTI 1954, pp. 133-134; SCHREIBER 1967, p. 34; BAKKER 1994, pp. 113-114; STEUERNAGEL 2004, pp. 106-109; WHITE 2012, p. 444; MARCHESINI 2012-2013, pp. 331-332.

¹⁶ Voir par exemple SCHREIBER 1967, pp. 34-35; WHITE 2012.

Commençons par l'idée reçue selon laquelle des *mithraea* d'Ostie ont été installés dans des *domus*¹⁷. Un examen attentif des vestiges montre qu'il n'en est rien.

Le *mithraeum* des Parois peintes (n. 9) a certes été aménagé dans une parcelle occupée dès la fin de l'époque républicaine par une *domus*. Celle-ci a toutefois fait l'objet de profondes transformations au II^e siècle (elle est alors pourvue d'un pavement en *cocciopesto* et en *spicatum* et de grandes vasques rectangulaires adossées aux parois). Ainsi, ce bâtiment était désormais utilisé à des fins artisanales ou industrielles au moment de l'implantation du *mithraeum*¹⁸.

Quant au *mithraeum* de Ménandre (n. 1), il prend place, au début du III^e siècle, dans un édifice préexistant d'époque hadrienne, dont la fonction exacte reste difficile à déterminer mais qui était liée à l'artisanat ou au commerce (il a également pu abriter des logements de travailleurs – à l'arrière des *tabernae* et des pièces donnant sur la rue)¹⁹.

Le *mithraeum* des Sept sphères (n. 8), situé dans l'axe du corridor central au nord des *quattro tempietti*, est, pour sa part, généralement présenté comme lié à la *domus di Apuleio*, située à l'est de celui-ci (fig. 2)²⁰. Cependant, les passages qui permettent actuellement d'accéder de la *domus* à la chapelle ont été créés par des restaurations dont le but était précisément de faciliter ce parcours²¹. Il faut donc réfuter ce lien entre la *domus* et le *mithraeum*: il n'en fait pas partie²². Un tel constat n'est pas une surprise. D'une part, parce qu'aucun autre antre mithriaque d'Ostie n'était situé dans une *domus*; d'autre part parce que, dans aucun autre cas à Ostie, il ne faut, depuis la rue, franchir autant de seuils, traverser autant de pièces, avant de rejoindre un *mithraeum*. Le *mitreo delle Sette Sfere* aurait donc pu dépendre de l'établissement industriel situé à l'ouest de celui-ci, comme le suggérait déjà prudemment Giovanni Becatti²³. Cependant, une autre hypothèse est désormais envisageable. Le Journal de fouilles analysé minutieusement par Laura Sole prouve en effet que le passage était possible entre la chapelle et le corridor central des petits temples au sud de celui-ci²⁴: le niveau du sol était en effet beaucoup plus haut sous l'Empire qu'après la fouille menée au début du XX^e siècle²⁵. Il est donc tout à fait

¹⁷ Voir par exemple SCHREIBER 1967, pp. 34-35; WHITE 2012, p. 444.

¹⁸ BECATTI 1954, p. 59; PAVOLINI 2006, p. 145.

¹⁹ BECATTI 1954, pp. 17-20; PAVOLINI 2006, p. 87; OOME 2007.

²⁰ Voir par exemple BAKKER 1994, p. 112; PAVOLINI 2006, pp. 73-76; WHITE 2012, pp. 441, 466-469.

²¹ RIVA 1999, pp. 120-122; D'ASDIA 2002, p. 445 et fig. 10.

²² Voir VAN HAEPEREN 2011, p. 118.

²³ BECATTI 1954, p. 48; FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, p. 43.

²⁴ SOLE 2002, p. 171.

²⁵ Voir déjà BECATTI 1954, p. 48; D'ASDIA 2002, p. 445; STEUERNAGEL 2004, pp. 90, 108-109; VAN HAEPEREN 2011, p. 118.

envisageable que ce *mithraeum* ait été installé sur une portion du terrain qui appartenait à l'aire sacrée des quatre petits temples.

Si aucun *mithraeum* ne se trouvait dans une *domus*, l'un d'entre eux était en revanche installé dans la *crypta* d'un *palatium* correspondant vraisemblablement à une résidence impériale. Découvert par Robert Fagan à la fin du XVIII^e siècle, dans la zone de Tor Boacciana (n. 16), ce *mithraeum*, tout comme le palais qui l'abritait, n'est plus visible depuis longtemps²⁶.

On trouve aussi des *mithraea* dans de vastes ensembles résidentiels qui comprennent, notamment, des *insulae*.

Ainsi, un *mithraeum* (n. 5) est implanté dans la partie occidentale d'un vaste complexe édilitaire, qualifié de 'Palais impérial' depuis sa découverte²⁷. Les recherches récentes invitent plutôt à interpréter cet ensemble comme un complexe thermal somptueux d'époque antonine, transformé, à la fin du II^e siècle, en luxueuse *insula* monumentale, composée d'appartements sur plusieurs étages, comparable à l'îlot (III, 10, 2), formé du *Caseggiato del Serapide*, du *Caseggiato degli Aurighi* et des thermes des Sept Sages²⁸.

C'est aussi dans un vaste ensemble comprenant des logements, des cours et les thermes du Phare qu'est installé le *mithraeum* des Animaux (n. 11)²⁹. Contrairement à une autre idée reçue, celui-ci ne communiquait pas avec le sanctuaire de *Mater Magna*, tout proche: aucune passage ne reliait les deux lieux de culte³⁰. La 'spatial analysis' menée par Hannah Stöger pour le complexe IV, II a montré que l'angle sud de la cour – où se situe le *mithraeum* – en constitue l'espace le mieux intégré³¹.

²⁶ CIL XIV, 66 (voir texte *infra*). BECATTI 1954, pp. 119-121; FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, pp. 55-56; BIGNAMINI 1996, pp. 360-362; GRANIERI 2008.

²⁷ BECATTI 1954, pp. 53-57; PAVOLINI 2006, pp. 129-130; MARCHESINI 2013. Cette dernière a réalisé un réexamen attentif des bases CIL XIV, 58 et 59 qui furent retrouvées dans ce *mithraeum*. Elle apporte ainsi un nouvel éclairage à leur chronologie et à leur usage (pp. 430-432). Dans un premier temps, correspondant à la datation consulaire de 162 présente sur le côté gauche de la base CIL XIV, 58, elles ont vraisemblablement servi d'autels et portaient sur leur face principale un bas-relief (respectivement de Cautès et de Cautopatès) et un texte (qui fut martelé lors de leur emploi). Dans un second temps, les textes furent martelés, à l'exception de la datation consulaire, et ces deux faces reçurent une nouvelle inscription (encore au II^e siècle d'après la paléographie), mentionnant chacune C. *Caelius Hermeros, antistes huius loci*.

²⁸ SPURZA 1999.

²⁹ BECATTI 1954, pp. 87-92; STEUERNAGEL 2004, pp. 96, 107; PAVOLINI 2006, pp. 208-209; STÖGER 2011, pp. 139-146; WHITE 2012, pp. 445-451; MARCHESINI 2012-2013, pp. 262-270.

³⁰ STÖGER 2011, p. 146.

³¹ STÖGER 2011, pp. 195-196.

Notons que la *Casa di Diana* qui accueille un *mithraeum* (n. 2) à partir de la fin du II^e ou du début du III^e siècle³² ne remplit plus à cette époque, la fonction d'une vaste *insula*, avec cour à portique. Une série d'interventions témoignent des transformations que subit l'édifice: celui-ci est alors pourvu au rez-de-chaussée de pièces de services (étable, abreuvoir, latrine). Il aurait dès lors servi soit d'auberge³³, soit d'étable et de logements pour les ânes et les hommes de la boulangerie toute proche³⁴. C'est à ce moment-là qu'un *mithraeum* est aménagé au nord-est du rez-de-chaussée, dans deux pièces qui avaient précédemment servi d'*oeci* puis de *cubicula*.

Passons maintenant aux *mithraea* d'Ostie qui ont été implantés dans des bâtiments à vocation professionnelle – j'entends par là des édifices qui étaient utilisés à des fins de stockage, artisanales, industrielles ou commerciales. On a déjà évoqué le cas du *mithraeum* des Parois peintes, installé dans un espace désormais dévolu à des fonctions artisanales, et du *mithraeum* de Ménandre³⁵.

Le *mithraeum* des Sept portes (n. 12), dont la construction est datée autour de 160-170³⁶, occupe une des six *cellae* d'un édifice interprété comme un magasin ou plus précisément un petit espace de stockage privé³⁷.

Le *mithraeum della Planta Pedis* (n. 10)³⁸ est aménagé dans un édifice à pilastres, situé entre un bâtiment qui était lié au *Serapeum* aux II^e et III^e siècle (III, XVII, 3) et des *horrea* de forme trapézoïdale (III, XVII, 1), datables, d'après les estampilles de l'époque hadrienne. Cet édifice à pilastres a pu revêtir la fonction d'espace de stockage, à moins qu'il n'ait servi à des fins artisanales³⁹. La proximité indéniable de cet édifice à pilastres

³² Sur ce *mithraeum*, BECATTI 1954, pp. 9-15; MARINUCCI, FALZONE 2001; MARCHESINI 2012-2013, pp. 100-138. Marinucci (MARINUCCI, FALZONE 2001, p. 238) propose de dater l'installation du *mithraeum* vers le milieu du III^e siècle (il est suivi par STEURNAGEL 2004, p. 106; WHITE 2012, p. 443). Le critère de datation n'est pas explicité mais la phase qui précède est datée par Marinucci au second quart du III^e siècle, sur la base de lampes estampillées *C. Iunius Bitus* (CIL XV, 6502) et *Annius Serapiodorus* (CIL XV, 6226a-b), datables de la fin du II^e à la première moitié du III^e siècle. Dans l'attente d'une publication détaillée, il est difficile de se prononcer sur cette datation; celle-ci semble cependant fort tardive par rapport aux indices fournis par l'épigraphie du *mithraeum*, qui tendent plutôt vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle, comme l'a relevé à juste titre MARCHESINI 2012-2013, pp. 134-135.

³³ BECATTI 1954, p. 15; MARINUCCI, FALZONE 2001, p. 238.

³⁴ BAKKER *et alii* 1999, pp. 125-126; Zevi 2008, pp. 498-500.

³⁵ Voir *supra*.

³⁶ BECATTI 1954, pp. 93-99; STEURNAGEL 2004, pp. 107, 188; PAVOLINI 2006, pp. 194-195.

³⁷ BECATTI 1954, pp. 93-99; RICKMAN 1971, pp. 58-60; STEURNAGEL 2004, pp. 107, 188; PAVOLINI 2006, pp. 194-195; MARCHESINI 2012-2013, p. 256.

³⁸ BECATTI 1954, pp. 77-85; STEURNAGEL 2004, pp. 93, 107, 255; PAVOLINI 2006, p. 135.

³⁹ Il faut relever la présence d'un puits et de bassins dans la pièce à l'est de la chapelle.

avec le *Serapeum* a déjà été maintes fois soulignée. Celle-ci n'est cependant pas synonyme d'un rapport fonctionnel⁴⁰.

Quant au *cosiddetto Sabazeo* (n. 15)⁴¹, il est installé dans une des *cellae* des vastes entrepôts auxquels il a donné son nom⁴².

A l'instar du *mitreo di Menandro* lié à l'artisanat ou au commerce, le *mithraeum* des Serpents (n. 14) occupe une longue pièce étroite aménagée dans un espace préexistant. Ayant d'abord servi de laraire, il est ensuite transformé en *mithraeum*⁴³.

Quant au *mithraeum* des thermes (n. 4) auxquels il a donné son nom, il est installé, au sous-sol des thermes, dans un corridor de service qu'il condamne⁴⁴. Ici aussi se posera la question importante de savoir par qui cette chapelle était fréquentée.

Parmi les *mithraea* qui ne prennent pas place dans des bâtiments ou des espaces intimement liés au travail figure celui qui est réalisé par *Fructosus* (n. 3), patron d'un collège – très vraisemblablement des *stuppatores*, c'est-à-dire des calfats⁴⁵. Cette association s'était dotée d'un siège au plan bien reconnaissable, organisé autour d'une cour à portique précédée de *tabernae* donnant sur la rue. Au fond de la cour devait se dresser un temple qui ne put être achevé, sans doute pour des raisons financières. Sa *cella* ne fut jamais construite et un *mithraeum* fut installé, vers le milieu du III^e siècle, dans les substructions du podium.

C'est également dans un espace interprété comme le siège d'une association qu'est installé le *mithraeum* de la Porta Romana (n. 7)⁴⁶. Celui-ci fait partie d'un complexe de trois pièces, dont deux donnent directement sur le *decumanus maximus*. Le *mithraeum* semble avoir été aménagé dans un second temps dans la pièce à l'est du complexe, après obturation de la porte qui le reliait, au sud, à la petite salle donnant sur la rue⁴⁷.

⁴⁰ L'unité architecturale de la zone trapézoïdale où s'insèrent le *Serapeum* et les édifices qui lui sont certainement liés d'une part, les thermes de la *Trinacria* et ces *horrea* d'autre part ne signifie pas que ces divers édifices appartenaient au sanctuaire, comme le supposait MAR 2001 (voir en ce sens, les remarques de ALVAR, RUBIO, LÓPEZ BARJA DE QUIROGA 2002, pp. 106-107, 111).

⁴¹ Voir *supra*.

⁴² BECATTI 1954, p. 117; VAN HAEPEREN 2010, pp. 255-257.

⁴³ BECATTI 1954, pp. 101-104; STEUERNAGEL 2004, pp. 107, 114; PAVOLINI 2006, p. 224.

⁴⁴ BECATTI 1954, pp. 29-38; STEUERNAGEL 2004, pp. 108, 116; PAVOLINI 2006, pp. 126-127.

⁴⁵ Voir références *supra*.

⁴⁶ BECATTI 1954, p. 45; BOLLMANN 1998, pp. 295-297; STEUERNAGEL 2004, p. 99; PAVOLINI 2006, p. 56.

⁴⁷ BOLLMANN 1998, pp. 295-297; STEUERNAGEL 2004, p. 99.

Je me demande si l'édifice dans lequel s'insère le *mithraeum* de *Felicissimus* (n. 13)⁴⁸, célèbre pour ses mosaïques, ne pourrait pas, lui aussi, correspondre au siège d'une association. Ce bâtiment, non étudié (à part le *mithraeum*) comporte plusieurs pièces alignées sur la rue; il a fait l'objet de quelques réfections avant que la chapelle mithriaque n'y soit installée, dans la pièce la plus méridionale (dans la seconde moitié du III^e siècle). Il n'est pas impossible que les autres pièces, qui ne présentent actuellement aucun caractère distinctif, aient, elles aussi, été utilisées par les dévots du *mithraeum* et en constituent, en quelque sorte des annexes⁴⁹ mais on pourrait tout autant y voir le siège d'une association, comparable à celui de la Porta Romana ou à la *cosiddetta domus di Marte*⁵⁰.

Le *mithraeum* Aldobrandini (n. 6) occupait un espace aménagé entre la muraille de la ville et la tour, au bord du Tibre⁵¹. Actuellement situé sur un terrain privé, il n'a été que partiellement fouillé. Le contexte archéologique ne permet donc pas d'émettre de plus amples réflexions sur son contexte d'implantation.

A la différence de ce que John Scheid observait pour Rome⁵², les *mithraea* d'Ostie ne semblent donc pas être implantés à proximité de chapelles de carrefours (*compita*). Il apparaît cependant qu'ils sont installés dans des édifices dont la fréquentation dépassait largement le cadre domestique: des *insulae* (et un *palatium*), des bâtiments ou espaces professionnels, des sièges d'associations et vraisemblablement un sanctuaire.

Avant de poursuivre en envisageant les implications de ces constats quant à la composition de ces communautés mithriaques, précisons d'abord que de tels espaces abritaient régulièrement à Ostie des lieux de culte, qu'ils soient ou non, dédiés à *Mithra*⁵³. Pour le dire autrement, il n'est pas surprenant de trouver, dans de tels bâtiments, une chapelle, qu'elle soit ou non dédiée au dieu perse.

Ainsi, un sanctuaire public ancestral pouvait héberger un lieu de culte plus récent, fréquenté par les dévots d'un autre dieu⁵⁴. A Ostie, l'aire sacrée républicaine où se trouvaient notamment un temple d'Hercule et un autre d'Esculape semble avoir abrité dès

⁴⁸ BECATTI 1954, pp. 105-112; STEURNAGEL 2004, pp. 108-114; PAVOLINI 2006, pp. 228-229.

⁴⁹ BECATTI 1954, p. 105; FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, p. 52.

⁵⁰ Sur le *mithraeum* de Porta Romana, voir *supra* et *infra*; sur la *cosiddetta domus di Marte*, MEIGGS 1973, p. 325, n. 2; BOLLMANN 1998, pp. 307-309; STEURNAGEL 2004, p. 101.

⁵¹ BECATTI 1954, pp. 39-44; STEURNAGEL 2004, pp. 108-109, 190.

⁵² SCHEID 2005, p. 230.

⁵³ VAN HAEPEREN 2011, pp. 113-116; VAN HAEPEREN 2016, pp. 140-142.

⁵⁴ VAN HAEPEREN 2016, p. 140.

la seconde moitié du II^e siècle un local utilisé par des dévots de Jupiter *Dolichenus*⁵⁵. Notons en passant qu'un tel constat n'implique pas que le dieu de Commagène ou *Mithra* aient fait partie des dieux honorés à titre public dans la colonie. Mais ceux-ci, tout comme leurs dévots, pouvaient jouir d'une certaine visibilité et être intégrés, sans que personne n'y trouve à redire, dans un sanctuaire public. En régime polythéiste, de tels cas de figure ne sont pas rares⁵⁶.

Qu'un siège de collège comporte un temple ou une chapelle ne surprend pas davantage. A Ostie, les *fabri tignuarii* (charpentiers)⁵⁷, les *fabri nauales* (charpentiers navals)⁵⁸ ou encore les *mensores* (mesureurs de blé)⁵⁹ se sont dotés d'un temple se dressant au fond d'une cour à portique précédée de *tabernae*. A la différence du temple des *stuppatores*, ceux-ci ont été achevés et dédiés, à Minerve pour les *mensores* ou à un empereur divinisé pour les *fabri*. D'autres collèges d'Ostie – disposant sans doute de moyens plus réduits – se sont contentés d'élever un autel dans une pièce ou une cour de leur édifice⁶⁰.

Les grandes *insulae* d'Ostie pouvaient également abriter une chapelle dans une cour commune. Un petit lieu de culte, dédié à Jupiter Sérapis, a été aménagé dans un second temps dans la cour du *Caseggiato del Serapide*⁶¹. Il semblerait qu'un lieu de culte de taille similaire ait également été installé dans la cour du *Caseggiato degli Aurighi*⁶².

Il n'est pas rare non plus de trouver des chapelles dédiées à d'autres dieux que *Mithra* dans des bâtiments ou espaces à vocation professionnelle⁶³. En voici quelques exemples: une chapelle sans doute dédiée à une divinité solaire est édifiée dans le portique nord des *horrea* d'*Hortensius*⁶⁴; un lieu de culte dédié principalement à *Silvanus* est installé dans la

⁵⁵ VAN HAEPEREN 2011, pp. 118-121 (avec références aux sources et à la bibliographie).

⁵⁶ VAN ANDRINGA, VAN HAEPEREN 2009, pp. 27-30.

⁵⁷ BOLLMANN 1998, pp. 340-345; STEUERNAGEL 2004, pp. 100, 191; CÉBEILLAC-GERVASONI, CALDELLI, ZEVI 2010, pp. 197-199; PAVOLINI 2006, p. 233; PENSABENE 2007, pp. 353-357; ZEVI 2008, pp. 490-494.

⁵⁸ BOLLMANN 1998, pp. 304-307; PAVOLINI 2006, pp. 149-150; PENSABENE 2007, pp. 350-351.

⁵⁹ BOLLMANN 1998, pp. 291-295; STEUERNAGEL 2004, p. 99; PAVOLINI 2006, p. 127; PENSABENE 2007, pp. 359-361.

⁶⁰ Voir par exemple la *cosiddetta domus di Marte* (références *supra*) ou le local des *sacomarii*, vérificateurs de poids et mesures (le *sacellum dell'ara dei gemelli*), donnant sur la Place des corporations (BOLLMANN 1998, pp. 298-300; STEUERNAGEL 2004, pp. 103, 168, 184; PAVOLINI 2006, p. 73; CÉBEILLAC-GERVASONI, CALDELLI, ZEVI 2010, pp. 175-176).

⁶¹ BAKKER 1994, pp. 88-89, 225-226; STEUERNAGEL 2004, pp. 94, 226; PAVOLINI 2006, p. 139.

⁶² PAVOLINI 2006, p. 141.

⁶³ VAN HAEPEREN 2010.

⁶⁴ RICKMAN 1971, pp. 64-69; BAKKER 1994, pp. 70-71, 240-241; BOLLMANN 1998, pp. 448-449; STEUERNAGEL 2004, pp. 104, 187; PAVOLINI 2006, pp. 236-237; VAN HAEPEREN 2010, pp. 253-255.

boulangerie du *Caseggiato dei molini*⁶⁵; tandis qu'une *fullonica* (II, XI, 1) abrite un petit lieu de culte dans l'angle nord-ouest de sa cour⁶⁶.

Ainsi, les *mithraea* et chapelles dédiées à d'autres divinités, qui sont installés dans de grandes *insulae* ou dans des bâtiments professionnels, correspondent à ce que j'ai appelé ailleurs des lieux de culte de communauté professionnelle ou de voisinage, c'est-à-dire à des communautés qui se sont progressivement formées sur le lieu même de travail ou de logement, par la fréquentation de travailleurs ou d'habitants d'un même complexe⁶⁷. Ces lieux de culte présentent comme caractéristique commune de ne pas avoir été conçus dans le plan d'origine de l'édifice dans lequel ils s'insèrent mais d'y avoir été aménagés dans un second temps, très vraisemblablement par une communauté qui s'y est peu à peu constituée⁶⁸. L'existence de telles communautés se manifeste notamment dans des activités cultuelles communes prenant place dans de petits espaces aménagés à cette fin.

Autrement dit, les *mithraea* implantés dans des édifices de ce genre devaient être fréquentés principalement si pas exclusivement par des individus qui œuvraient ou vivaient dans ces lieux⁶⁹. J'aurais tendance à ranger dans ces catégories, le *mithraeum* du *palatium* et celui des thermes. Situés dans des espaces souterrains, des pièces de service pour le second mais vraisemblablement aussi pour le premier, ils devaient avant tout servir à des communautés de travailleurs qui y œuvraient (et y logeaient aussi, du moins pour le premier). Il est difficilement concevable que les clients des thermes aient eu accès aux pièces de service et installations techniques, pour y fréquenter une chapelle – fût-ce un *mithraeum*⁷⁰.

J'insiste: ces chapelles et *mithraea* de communautés professionnelles ou de proximité n'étaient pas accessibles à tout vent ni au tout-venant: ils étaient situés dans des édifices qui n'étaient pas ouverts aux passants. De même, les *mithraea* aménagés au sein d'espaces collégiaux n'étaient accessibles qu'aux membres de ces associations.

⁶⁵ BAKKER 1994, pp. 134-167, 207-208; STEUERNAGEL 2001, pp. 43-48; PAVOLINI 2006, pp. 82-83; VAN HAEPEREN 2011, pp. 124-125.

⁶⁶ BAKKER 1994, p. 219; TRAN 2013, p. 116.

⁶⁷ VAN HAEPEREN 2011, p. 114 et *passim*; VAN HAEPEREN 2016, pp. 140-142.

⁶⁸ Voir STEUERNAGEL 2001, pp. 43, 53 et *passim*; STEUERNAGEL 2004, pp. 185-185; TRAN 2008.

⁶⁹ Voir déjà en ce sens BECATTI 1954, p. 135, qui n'a pas été assez suivi sur ce point: «soprattutto fra i frequentatori di questi edifici il mitraismo doveva trovare i suoi adepti» mais qui nuance immédiatement son propos: «Soldati, commercianti, servi rappresentavano certamente la gran parte dei fedeli».

⁷⁰ Ce constat vaut aussi pour les thermes de Caracalla à Rome.

Il apparaît donc que les *mithraea* d'Ostie ne fonctionnaient pas à l'instar de paroisses qui auraient attiré les fidèles habitant à proximité immédiate. Leur distribution égale à travers la ville s'explique davantage par le fait que toute structure susceptible de voir se former une communauté sur le lieu de travail ou de logement pouvait, à un moment ou à un autre, se voir dotée d'une petite chapelle (qu'il s'agisse ou non d'un *mithraeum*).

Le nombre de dévots de ces *mithraea* de micro-communautés était-il vraiment destiné à s'accroître? La plupart d'entre elles n'était sans doute pas davantage destinée à grandir que celle qui fréquentait la chapelle des boulangers ou celle des *horrea* d'*Hortensius* – à moins de supposer une augmentation du nombre des travailleurs. Intimement liées au lieu de travail ou de logement, ces petites associations mithriaques n'avaient pas de raison particulière de s'agrandir ou de 'faire des petits'.

En revanche, ces dévots devaient, pour installer leurs lieux de culte, bénéficier de l'accord tacite ou obtenir l'autorisation du propriétaire ou du responsable de l'édifice (du moins si aucun d'eux ne l'était). Une inscription l'atteste clairement: la *crypta* du *palatium* a été concédée au *pater* et prêtre de *Mithra* par un *Marcus Aurelius* dont le *cognomen* manque⁷¹. Certains y reconnaissent Commode (malgré l'absence de titres impériaux⁷²), d'autres un citoyen ou affranchi impérial, ce qui semble plus vraisemblable⁷³. De manière similaire, un emplacement a été assigné en 205 par un procurateur d'une propriété impériale aux *cultores Larum et imaginum dominorum nostrorum*, qui y travaillaient⁷⁴. On peut supposer que les fondateurs des autres *mithraea* installés dans des bâtiments privés ont dû recevoir l'accord formel des propriétaires des lieux ou à tout le moins bénéficier de leur tolérance tacite.

Ceci vaut également pour les *mithraea* implantés sur des terrains ou dans des bâtiments publics (privé et public étant ici à comprendre dans leur acception juridique)⁷⁵. On pense par exemple au *Sabazeo*, dans les vastes *horrea* du même nom⁷⁶.

On pense aussi à l'édifice, correspondant vraisemblablement au siège d'une association, dans lequel est implanté, dans un second temps, le *mithraeum* de la *Porta Romana*. Ce complexe occupe, d'une part, à l'ouest, la partie orientale du *Portico del tetto spiovente*

⁷¹ CIL XIV, 66 = ILS 4227: *C(aius) Valerius Heracles pat[er] e[st] an[tis]tes dei iuenis inconrupti So[l]is Invicti Mithra[e] / [c]ryptam palati concessa[m] sibi a M(arco) Aurelio / [---]*.

⁷² BECATTI 1954, pp. 119-121; FLORIANI SQUARCIAPINO 1962, p. 56.

⁷³ CIL XIV, 66.

⁷⁴ CIL XIV, 4570; CÉBEILLAC-GERVASONI, CALDELLI, ZEVI 2010, pp. 194-195.

⁷⁵ Voir déjà en ce sens PAVOLINI 1986, p. 161.

⁷⁶ VAN HAEPEREN 2010, p. 256.

qui bordait le nord du *decumanus* et, d'autre part, à l'est, le passage entre celui-ci et les *magazzini repubblicani* (fig. 3). Sa partie orientale (dans laquelle sera installé, dans un second temps, le *mithraeum*) condamne donc un *cardo* antérieur⁷⁷. Les autorités de la colonie ont, ici aussi, dû donner leur accord pour l'installation de cet édifice. On notera en passant que d'autres sièges d'associations à Ostie ont reçu une telle autorisation⁷⁸.

Vu sa position jouxtant la muraille et une de ses tours, il est vraisemblable que le *mithraeum* Aldobrandini ait également été aménagé sur un terrain public.

Notons brièvement que quelques exemples similaires existent ailleurs en Italie⁷⁹. Ainsi, par exemple, un *mithraeum* de Milan se situe sur une *area* mise à disposition par la *res publica*⁸⁰. Preuve supplémentaire, si besoin était, de l'intégration du culte de *Mithra* dans le paysage religieux – ce qui, répétons-le, n'est pas synonyme de son élévation au rang des *sacra publica*.

Un autre constat émerge de ce parcours topographique. Les collèges, qui se dotent d'infrastructures spécifiques hors de leur lieu de travail, n'élisent que rarement *Mithra* comme divinité tutélaire à Ostie : c'est le cas des *stuppatores*, mais aussi du collège dont on décèle l'existence à travers le complexe contenant le *mithraeum* de Porta Romana. La plupart des *collegia*⁸¹ d'Ostie adoptent comme dieu tutélaire soit une divinité liée à leur profession, éventuellement aussi honorée à titre public (Cérès pour les *mensores*, par exemple), soit se placent sous la protection du *numen* impérial⁸². On notera que les deux collèges qui élisent *Mithra* (auxquels il convient peut-être d'ajouter celui dont je suppose prudemment l'existence à travers le bâtiment abritant le *mithraeum* de *Felicissimus*) ont posé un tel choix tardivement. Les *stuppatores* destinaient très vraisemblablement leur temple, resté inachevé, à une autre divinité ; le collège de Porta Romana n'a transformé une de ces pièces en *mithraeum* que dans un second temps⁸³.

Il apparaît inversement que les associations professionnelles et de voisinage marquent une nette prédilection pour *Mithra*⁸⁴. La plupart des chapelles d'Ostie rentrant dans ces catégories correspondent effectivement à des *mithraea* ; et, pour ces communautés, le

⁷⁷ BOLLMANN 1998, p. 295 ; STEUERNAGEL 2004, p. 99 ; PAVOLINI 2006, p. 56.

⁷⁸ C'est le cas des *pistores* (AE 1996, 309 ; ZEVİ 2008, pp. 494-496).

⁷⁹ VAN HAEPEREN 2006, p. 49.

⁸⁰ CIL V, 5795 ; CIL V, 5796.

⁸¹ J'entends par *collegia* les collèges qui se qualifient tels quels et qui bénéficient d'une forte visibilité dans la cité (notamment par leur siège donnant sur grand axe de la ville).

⁸² VAN HAEPEREN 2016, pp. 141-142.

⁸³ Sur ces collèges, voir les références indiquées *supra*.

⁸⁴ VAN HAEPEREN 2016, pp. 140-141.

dieu perse semble le plus souvent être un premier choix – à l'exception du *mithraeum* des Serpents qui remplace un laraire ayant sans doute servi précédemment de lieu de culte pour les travailleurs des *tabernae* adjacentes, qui logeaient sans doute dans les arrière-boutiques ou à l'étage de celles-ci. Cette supériorité numérique de *Mithra* parmi les associations professionnelles et de voisinage peut partiellement s'expliquer par la nature des sources. Il est plus facile de reconnaître un *mithraeum* que d'autres lieux de culte, qui ont pu rester inaperçus, en l'absence d'indices probants permettant leur identification (qu'ils se soient déroulés dans des cours, devant la statue d'une divinité logée dans une niche, ou dans une pièce «polyvalente» ou peu reconnaissable comme lieu de culte. Pensons à l'exemple de la chapelle de *Silvanus* dans la grande boulangerie: si elle n'avait pas livré peintures, mosaïque et autel, elle n'aurait jamais pu être identifiée comme un petit lieu de culte). Mais même en tenant compte de ce biais documentaire, la présence de *Mithra* reste prépondérante au sein des communautés professionnelles et de proximité.

Cette prépondérance surprend peut-être d'autant plus au terme des constats que je viens de dresser. En effet, *Mithra* apparaît comme dieu tutélaire de communautés qui se forment sur le lieu de travail ou de logement et pas d'abord comme celui d'individus qui opéreraient pour un dieu 'alternatif' et se réuniraient sur la base d'une même 'foi': pourquoi ces groupes auraient-ils choisi un dieu dont le culte suppose initiation et mystère? Les dirigeants de ces groupes étaient-il des sortes de 'missionnaires' ayant réussi à convaincre leurs collègues de rendre un culte à *Mithra* et de prendre part à ses mystères après initiation? Une communauté formée sur le lieu de travail pouvait-elle imposer une initiation à tous ses membres? A moins que ne l'aient rejointe que ceux qui acceptaient de s'y plier? Des problèmes similaires se posent pour le choix que font les calfats d'honorer *Mithra*.

Quitte à jeter un pavé dans la mare, je me demande, à titre d'hypothèse provocatrice, si toutes les communautés mithriaques d'Ostie supposaient nécessairement l'organisation d'initiations et de mystères et si celle-ci était nécessairement uniforme? Encore faudrait-il d'ailleurs s'entendre sur la notion de mystères en général, de mystères mithriaques en particulier. L'analogie avec les associations dionysiaques étudiées par Anne-Françoise Jaccottet invite en tout cas à la réflexion: «il existe des associations dionysiaques, nombreuses, qui ne pratiquent pas de mystères» (tout comme il existait des mystères dionysiaques sans association) –même si, souligne-t-elle, «le cadre associatif et les mystères dionysiaques vont (...) faire très bon ménage»⁸⁵. Autre enseignement de ses recherches: ces mystères dionysiaques pouvaient prendre des formes variées⁸⁶. Les

⁸⁵ JACCOTTET 2016, pp. 78-79.

⁸⁶ JACCOTTET 2016, p. 80: «il est illusoire de chercher à reconstituer le rituel mystérique dionysiaque, non par manque de documentation, mais par le fait de l'inexistence d'un concept rituel unifié. Mystères

différences – sans doute moins importantes – qu'on observe entre les multiples communautés mithriaques ne pourraient-elles pas être expliquées de manière similaire (plutôt que de vouloir à tout prix chercher des interprétations permettant de faire rentrer tous les cas de figure dans un même moule)? En outre, comme le souligne Anne-Françoise Jaccottet, «dans une structure qui sous-entend des réunions régulières, rassemblant à chaque fois les mêmes membres, on ne saurait résumer les mystères au seul moment de l'initiation»; celle-ci n'est qu'un début, «donnant accès aux divers rituels pratiqués par le groupe des initiés qui se retrouvent régulièrement. Ce n'est ainsi pas l'initiation qui représente le sens et la raison d'être du groupe, mais les rites auxquels cette initiation donne accès»⁸⁷. Parmi ces rites, les banquets occupent une place non négligeable, dans les associations dionysiaques comme dans le culte mithriaque.

Si, en suivant la vulgate, on considère comme acquis le caractère mystérieux du culte, il semble en tout cas normal d'admettre que tout *mithraeum* devait être fondé par un initié et plus précisément par un responsable de communauté mithriaque, qu'il porte le titre de *pater*, de *sacerdos* ou d'*antistes* – tous attestés à Ostie⁸⁸. Soit un des membres de la communauté optant pour *Mithra* était-il déjà lui-même initié et pourvoyait-il à l'installation de la chapelle? A moins qu'un groupe n'ait choisi le dieu, à l'instar d'une autre communauté avec laquelle l'un ou l'autre de ses membres avait des contacts? Pourrait-on dès lors imaginer que les membres d'une communauté professionnelle ou de voisinage fassent appel à un mithriaque d'une autre communauté similaire pour installer un sanctuaire dans leur lieu de travail? ou qu'un mithriaque d'une communauté professionnelle crée un *mithraeum* dans sa communauté de voisinage ou inversement? Ceci permettrait d'expliquer la présence d'un même mithriaque dans deux *mithraea* différents. Tel est le cas de *Caius Hermeros* qui fait poser des bases de facture très proche dans le *mithraeum* du Palais impérial d'une part, dans celui des Parois peintes d'autre part, étant qualifié dans les deux cas d'*antistes huius loci*⁸⁹: il a donc revêtu cette même charge dans les deux chapelles et ce simultanément, à en juger à la «stretta somiglianza paleografica» de ces bases, qui semblent avoir été gravées par le même lapicide⁹⁰. Tel serait aussi le cas de

pluriels, rites mystérieux pluriels, sens pluriels donnés aux mystères».

⁸⁷ JACCOTTET 2016, pp. 80-81.

⁸⁸ Sur ces titres et les fonctions qui pouvaient s'y rattacher, voir MITTHOF 1992; MARCHESINI 2012-2013, pp. 342-344.

⁸⁹ *CIL* XIV, 58, 59 (*mithraeum* du Palais impérial); *CIMRM* I, 269: *C(aius) Caellius (H)e[r]/meros, /antis/tes h[ui]/us loci* (*mithraeum* des Parois peintes). Voir MARCHESINI 2013, p. 427 et *passim*. Les considérations de WHITE 2012, pp. 460-464 relatives à un emplacement originnaire des bases *CIL* XIV, 58-59 dans le *mithraeum* des Parois peintes et à leur déplacement successif dans le *mithraeum* du Palais impérial, sont rendues caduques devant le nouvel examen auquel Marchesini a soumis ces bases.

⁹⁰ MARCHESINI 2013, p. 427. A moins, comme le note Marchesini, que la base retrouvée dans le

M. Caerellius Hieronimus qui apparaît comme *sacerdos et antistes* du *mithraeum* de la *Casa di Diana* mais aussi comme *pater* et *sacerdos* du *mithraeum* des Animaux⁹¹.

Pour expliquer la distribution du culte de *Mithra* à Ostie, j'éviterais donc un modèle de type 'missionnaire', par 'essaimage', (qui concernait avant tout des individus rejoignant des communautés) et pencherais plutôt pour un modèle qui donnerait plus de poids à l'imitation par une communauté des pratiques d'un groupe avec lequel elle était en contact; à un modèle donc qui donne davantage de poids à l'appropriation, par un groupe, d'une divinité qu'il jugeait attractive. Des individus actifs dans différentes communautés professionnelles ou de voisinages et déjà revêtus de responsabilités mithriaques dans l'un des deux groupes auraient joué le rôle de 'courroie de transmission'.

Au terme de cette enquête, il apparaît donc que les *mithraea* d'Ostie étaient fréquentés par de petits groupes de travailleurs ou d'habitants d'un même complexe. Ces communautés semblent avoir été composées majoritairement d'individus d'extraction relativement modeste, comme le confirment les inscriptions⁹². Les dévots attestés par l'épigraphie correspondent, pour la plupart, à ceux qui ont la capacité financière de faire des dons à la divinité ou à leur communauté. Ils appartiennent, au mieux, aux mêmes groupes sociaux que les membres des collèges. La plupart d'entre eux n'atteignent cependant pas ce niveau, sans parler de tous ceux qui n'avaient pas les moyens de laisser de trace épigraphique. Reste à comprendre en quoi *Deus Sol Invictus* présentait une attractivité particulière pour ces petites communautés professionnelles et de voisinage du port de Rome.

mitreo delle Pareti dipinte provienne du *mitreo del Palazzo Imperiale*. Aucun élément ne permet toutefois d'appuyer cette hypothèse.

⁹¹ CIL XIV, 4313 (inscription retrouvée à proximité du *mithraeum* de la *Casa di Diana*) et CIL XIV, 70 (inscription retrouvée à proximité du *mithraeum* des Animaux). Un personnage du même nom est membre du collège des *fabri tignuarii* d'Ostie, en 198 (CIL XIV, 4569). A moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme, il est vraisemblablement identifiable au prêtre de *Mithra*. WHITE 2012, pp. 452-455, qui s'appuie sur le phasage de Marinucci (voir *supra*), suppose que l'inscription de la *Casa di Diana* CIL XIV, 4313 provient en fait du *mithraeum* des Animaux. A l'abandon de ce dernier vers le milieu du III^e siècle, elle aurait été réutilisée dans le *mithraeum* de la *Casa di Diana* qui venait d'être construit. Une telle reconstruction semble cependant peu vraisemblable, dans la mesure où les datations de Marinucci sont sujettes à caution (voir *supra*).

⁹² Voir CLAUSS 1992, pp. 32-42 et la thèse récente de MARCHESINI 2012-2013, pp. 338-348 et *passim*.

BIBLIOGRAFIA

ALVAR, RUBIO, LÓPEZ BARJA DE QUIROGA 2002

J. ALVAR, R. RUBIO, P. LÓPEZ BARJA DE QUIROGA, *El Serapeo de Ostia*, «ARelSoc» 5, 99-122.

BAKKER 1994

J. T. BAKKER, *Living and Working with the Gods. Studies of Evidence for Private Religion and its Material Environment in the City of Ostia (100-500 A.D.)*, Amsterdam.

BAKKER *et alii* 1999

J. T. BAKKER *et alii*, *The mills-bakeries of Ostia. Description and interpretation*, Amsterdam.

BECATTI 1954

G. BECATTI, *Scavi di Ostia, 2. I Mitrei*, Roma.

BIGNAMINI 1996

I. BIGNAMINI, *I marmi Fagan in Vaticano. La vendita del 1804 e le altre acquisizioni*, «BMonMusPont» 16-17, 331-394.

BOLLMANN 1998

B. BOLLMANN, *Römische Vereinshäuser: Untersuchungen zu den Scholae der römischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien*, Mainz.

BONNET, VAN HAEPEREN 2006

C. BONNET, F. VAN HAEPEREN, *Introduction historiographique*, in C. BONNET, F. VAN HAEPEREN (a cura di), FRANZ CUMONT. *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Turin, XI-LXXIV.

CÉBEILLAC-GERVASONI, CALDELLI, ZEVI 2010

M. CÉBEILLAC-GERVASONI, M. L. CALDELLI, F. ZEVI, *Epigrafia latina. Ostia. Cento iscrizioni in contesto*, Roma.

CLAUSS 1992

M. CLAUSS, *Cultores Mithrae. Die Anhängerschaft des Mithras-Kulte*, Stuttgart.

D'ASDIA 2002

M. D'ASDIA, *Nuove riflessioni sulla Domus di Apuleio*, «ArchCl» 53, 433-451.

DAVID 2016

M. DAVID, *Osservazioni sul banchetto rituale mitraico a partire dal 'mitreo dei marmi colorati' di Ostia antica*, in G. CUSCITO (a cura di), *L'alimentazione nell'antichità, Atti della XLVI Settimana di Studi Aquileiesi, Aquileia, 14-16 maggio 2015*, Trieste, 173-184.

DAVID 2018

M. DAVID, *Il nuovo mitreo dei marmi colorati sulla via della Marciana a Ostia Antica*, in *Ricerche su Ostia e il suo territorio. Atti del Terzo Seminario Ostiense, Roma, École Française de Rome, 21-22 ottobre 2015*, Rome, 1-35.

FLORIANI SQUARCIAPINO 1962

M. FLORIANI SQUARCIAPINO, *I culti orientali ad Ostia*, Leiden.

GRANIERI 2008

F. GRANIERI, *Gli scavi nel Mitreo Fagan a Ostia*, in B. PALMA VENETUCCI (a cura di), *Culti orientali tra scavo e collezionismo*, Roma, 209-220.

JACCOTTET 2016

A.-F. JACCOTTET, *Les mystères dionysiaques pour penser les mystères antiques?*, «Metis» 14, 75-94.

MAR 2001

R. MAR, *El santuario de Serapis en Ostia*, Tarragona.

MARINUCCI, FALZONE 2001

A. MARINUCCI, S. FALZONE, *La Maison de Diane (I iii 3-4)*, in J.-P. DESCOEUDRES (a cura di), *Ostia. Port et porte de la Rome antique, Catalogue exposition, Genève, Musée Rath, 22-01/ 22-07-2001*, Chêne-Bourg, 230-244.

MARCHESINI 2012-2013

R. MARCHESINI, *Sacra peregrina ad Ostia e Porto: Mithra, Iuppiter Sabazius, Iuppiter Dolichenus, Iuppiter Heliopolitanus, Dottorato di Ricerca in Filologia e Storia del Mondo Antico, XXV Ciclo, Sapienza-Università di Roma, 2012-2013*, tutori M. L. CALDELLI, F. ZEVI, F. VAN HAEPEREN.

MARCHESINI 2013

R. MARCHESINI, *Il culto di Mithra ad Ostia nelle fonti epigrafiche. Un riesame di CIL, XIV 58 e 59 dal Mitreo del cd. Palazzo Imperiale*, «StMatStorRel» 79, 419-439.

MEIGGS 1973

R. MEIGGS, *Roman Ostia*, Oxford².

MITTHOF 1992

F. MITTHOF, *Der Vorstand der Kulgemeinden des Mithras. Eine Sammlung und Untersuchung der inschriftlichen Zeugnisse*, «Klio» 74, 275-290.

OOME 2007

N. OOME, *The Caseggiato del mitreo di Lucrezio Menandro (I iii 5). A case-study of wall painting in Ostia*, «BABesch» 82, 233-246.

PASCHETTO 1912

L. PASCHETTO, *Ostia. Colonia Romana*, Roma.

PAVOLINI 1986

C. PAVOLINI, *La vita quotidiana a Ostia*, Roma-Bari.

PAVOLINI 2006

C. PAVOLINI, *Ostia*, Roma-Bari.

PENSABENE 2007

P. PENSABENE, *Ostiensium marmorum decus et decor. Studi architettonici, decorativi e archeometrici*, Roma.

RICKMAN 1971

G. E. RICKMAN, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge.

RIVA 1999

S. RIVA, *Le cucine delle case di Ostia*, «MededRom» 58, 117-128.

Scavi di Ostia

G. CALZA *et alii* (a cura di), *Scavi di Ostia, 1. Topografia generale*, Roma 1953.

SCHEID 2005

J. SCHEID, *Fremde Kulte in Rom: Nachbarn oder Feinde?*, in U. RIEMER, P. RIEMER (a cura di), *Xenophobia-Philoxenie. Vom Umgang mit Fremdem in der Antike*, Stuttgart, 225-240.

SCHREIBER 1967

J. SCHREIBER, *The Environment of Ostian Mithraism*, in D. GROH, S. LAEUCHLI, E. SAUNDERS (a cura di), *Mithraism in Ostia. Mystery religion and Christianity in the ancient port of Rome*, Northwestern, 22-45.

SOLE 2002

L. SOLE, *Monumenti repubblicani di Ostia Antica*, «ArchCl» 53, 137-181.

SPURZA 1999

J. SPURZA, *The building history of the Palazzo Imperiale at Ostia. Evolution of an insula on the banks of the Tiber river*, «MededRom» 58, 129-142.

STEUERNAGEL 2001

D. STEUERNAGEL, *Kult und Community. Sacella in den insulae von Ostia*, «RM» 108, 41-56.

STEUERNAGEL 2002

D. STEUERNAGEL, *Kult und Alltag in römischen Hafenstädten. Soziale Prozesse in archäologischer Perspektive*, Stuttgart.

STÖGER 2011

H. STÖGER, *Rethinking Ostia. A spatial enquiry into the urban society of Rome's imperial port-town*, Leiden.

TRAN 2008

N. TRAN, *Les collèges d'horrearii et de mensores à Rome et à Ostie, sous le Haut-Empire*, «MEFRA» 120/2, 295-306.

TRAN 2013

N. TRAN, *Dominus tabernae. Le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain*, Rome.

VAN ANDRINGA, VAN HAEPEREN 2009

W. VAN ANDRINGA, F. VAN HAEPEREN, *Le Romain et l'étranger: formes d'intégration des cultes étrangers dans les cités de l'Empire romain*, in C. BONNET, V. PIRENNE-DELFORGE, D. PRAET (a cura di), *Les religions orientales dans le monde grec et romain: cent ans après Cumont (1906-2006). Bilan historique et historiographique*, Bruxelles-Rome, 23-42.

VAN HAEPEREN 2006

F. VAN HAEPEREN, *Interventions de Rome dans les cultes et sanctuaires de son port, Ostie*, in M. DONDIN-PAYRE, M.-T. RAEPSAET-CHARLIER (a cura di), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 31-50.

VAN HAEPEREN 2010

F. VAN HAEPEREN, *Vie religieuse et horrea. Exemples de Rome et d'Ostie*, «ArchRel» 12, 243-259.

VAN HAEPEREN 2011

F. VAN HAEPEREN, *Cohabitations religieuses à Ostie, port de Rome*, in N. BELAYCHE, J.-D. DUBOIS (a cura di), *L'oiseau et le poisson. Cohabitations religieuses dans les mondes grec et romain*, Paris, 109-128.

VAN HAEPEREN 2016

F. VAN HAEPEREN, *Dieux et empereurs honorés au sein des espaces associatifs: l'exemple d'Ostie, port de Rome*, in O. RODRÍGUEZ GUTIÉRREZ, N. TRAN, B. SOLER HUERTAS (a cura di), *Los espacios de reunión de las asociaciones romanas. Diálogos desde la arqueología y la historia, en homenaje a Bertrand Goffaux*, Sevilla, 137-149.

VAN HAEPEREN c.s.

F. VAN HAEPEREN, *Fana, templa, delubra. Ostie-Portus*, Roma.

WHITE 2012

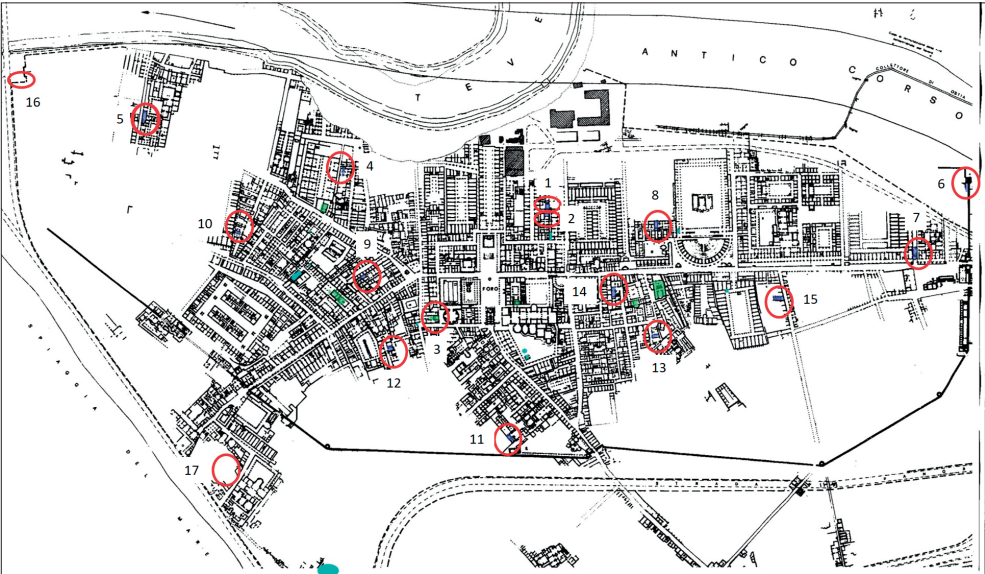
L. M. WHITE, *The changing face of Mithraism Ostia. Archaeology, art, and the urban landscape*, in D. BALCH, A. WEISSENRIEDER (a cura di), *Contested spaces. Houses and temples in Roman antiquity and the New Testament*, Tübingen, 435-492.

ZEVI 2008

F. ZEVI, *I collegi di Ostia e le loro sedi associative tra Antonini e Severi*, in C. BERRENDONNER, M. CÉBEILLAC-GERVASONI, L. LAMOINE (a cura di), *Le quotidien municipal dans l'occident romain*, Clermont-Ferrand, 477-505.

ILLUSTRAZIONI

- Fig. 1 Carte des *mithraea* d'Ostie (1: *mithraeum* de Ménandre; 2: *mithraeum* de la *Casa di Diana*; 3: *mithraeum* de *Fructosus*; 4: *mithraeum* des Thermes de *Mithra*; 5: *mithraeum* du Palais impérial; 6: *mithraeum* Aldobrandini; 7: *mithraeum* de la *Porta Romana*; 8: *mithraeum* des Sept sphères; 9: *mithraeum* des Parois peintes; 10: *mithraeum* de la *Planta pedis*; 11: *mithraeum* des Animaux; 12: *mithraeum* des Sept portes; 13: *mithraeum* de *Felicissimus*; 14: *mithraeum* des Serpents; 15: *Sabazeum*; dans la zone indiquée sous 16: *mithraeum* Fagan; dans la zone indiquée sous 17: *mitreo dei marmi colorati*).
- Fig. 2 Plan des *Quattro tempietti* et des édifices adjacents (A: *Domus* d'Apulée; B: *mithraeum* des Sept sphères; C: *Quattro tempietti*; D: édifice industriel) (d'après Paschetto 1912, p. 339, fig. 88).
- Fig. 3 Le *mithraeum* de la *Porta romana* dans son environnement topographique (d'après Scavi di Ostia 1953, tav. 5).



1

2

